

Rechercher :

Autres journaux

Selectionnez un site ... ▼

- 
- [Faits-divers](#)
- [Economie](#)
- [Politique](#)
- [Santé](#)
- [Culture](#)
- [Enseignement](#)
- [Environnement](#)
- [Tourisme](#)
- [Immobilier](#)
- [Emploi](#)

- [Etat civil](#)
- [sortir](#)
- [Social](#)
- [Agriculture](#)
- [Montceau et sa region](#)
- [Sports](#)
- [La Communauté](#)
- [Saone et Loire](#)
- [Bourgogne](#)

lundi 30 mars 2026 à 05:24

[Pouilloux : Aéroclub Bassin Minier](#)

Une année dynamique et de nouveaux projets en altitude



L'assemblée générale de l'Aéroclub du Bassin Minier (ACBM) s'est tenue dimanche dans les locaux de l'association. Le président, Emmanuel Sirop, a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des participants, en présence de Michel Chardeau, maire de Pouilloux, ainsi que d'Alain Philibert, maire de Saint-Vallier, accompagné du conseiller Jean-Paul Lecoeur.

Dans son introduction, le président a rappelé la genèse de l'aéroclub et les valeurs qui l'animent depuis sa création.

Il a exprimé le souhait de continuer à partager la passion de l'aéronautique avec le plus grand nombre, notamment grâce aux stages proposés par l'ACBM, au BIA (Brevet d'Initiation à l'Aéronautique) et à Wingly, une plateforme de co-avionnage (vols à frais partagés en liaison avec la FFA) permettant au public de découvrir des paysages remarquables à travers la France, en prenant place à bord d'un avion privé aux côtés d'un pilote passionné.

M.Sirop a indiqué qu'ils recherchaient activement des solutions, pour développer l'association et assurer sa pérennité, tout en veillant à préserver l'esprit club, qui fait la force et l'identité de l'ACBM.

Le président a également présenté les chiffres de l'année écoulée. Le nombre d'adhérents est en baisse par rapport à 2024, avec 68 membres inscrits, dont 3 membres honoraires.

Concernant le Brevet d'Initiation à l'Aéronautique (BIA), 39 candidats ont été formés en 2025 et 36 ont obtenu leur diplôme, soit un taux de réussite remarquable de 92 %.

La répartition des pilotes au sein de l'aéroclub se compose de 39 pilotes avion, dont 15 pilotes polyvalents avion/ULM. On compte également 25 élèves pilotes (avion et ULM confondus) ainsi que 7 titulaires du CPL (Commercial Pilot License).

Les heures de vol en nette hausse

Les chiffres d'activité témoignent d'une dynamique positive, avec un nombre d'heures de vol en nette hausse. L'aéroclub totalise 864 h 04 en 2025, contre 613 h 45 en 2024, soit près de 250 heures supplémentaires par rapport à l'année précédente.

Dans le détail, les avions totalisent 781 heures de vol, soit 229 heures de plus qu'en 2024, tandis que les ULM cumulent 83 heures, enregistrant une progression de 21 heures.

Les heures d'instruction

Les heures d'instruction connaissent elles aussi une progression notable. Au total, 407 heures de formation ont été dispensées cette année, dont 22 heures en ULM et 365 heures en avion, confirmant l'investissement constant des instructeurs et l'engouement des élèves pilotes.

Niponino.fr

Les formations

Côté formations, l'aéroclub a accompagné cette année un élève jusqu'à l'obtention du LAPL (Licence de Pilote d'Avion Léger) et huit élèves dans la préparation du PPL, la Licence de Pilote Privé.

Hommage à Michel Durand

Un hommage a été rendu à Michel Durand, victime d'un accident d'ULM, en septembre dernier, sur le terrain du Creusot.

Tous évoquent un pilote chevronné, qui ne laissera que des bons souvenirs dans la mémoire de chacun des membres du club.

Nouvelle gamme de produits

L'équipe « Jeunes ACBM » a également présenté une nouvelle gamme de produits dérivés destinée à promouvoir l'aéroclub et à soutenir ses activités. Parmi les nouveautés figurent des casquettes proposées à 15 €, des tee-shirts à 20 €, ainsi que des écussons aux couleurs du club.

Renouvellement tiers sortant

Tous ont été réélus à l'unanimité. A notre un nouveau membre au conseil d'administration : Serge Montchanin.

Rapport financier

Le rapport financier, présenté au cours de l'assemblée, s'est révélé parfaitement sain et a été approuvé à l'unanimité par les membres présents, confirmant la bonne gestion et la stabilité économique de l'aéroclub.

Prévision des activités en 2026

Pour l'année 2026, plusieurs actions et rendez-vous sont déjà programmés. L'aéroclub poursuivra ses stages découverte, proposés aux dates suivantes : 11 avril, 23 mai, 20 juin, 11 juillet, 8 août, 12 septembre et 10 octobre 2026.

Les baptêmes de l'air destinés aux collégiens de Montceau et du Creusot seront organisés en mai ou en octobre 2026, selon les conditions et disponibilités.

L'ACBM continuera également d'assurer les formations BIA à destination des collèges, lycées et de l'IUT, tout en maintenant les vols Wingly, qui rencontrent chaque année un vif succès auprès du public.

Les actions en 2026

Pour 2026, plusieurs actions concrètes sont également prévues, afin d'améliorer les infrastructures et de renforcer les liens institutionnels. L'aéroclub poursuivra ses échanges avec la CUCM au travers de plusieurs réunions de travail.

D'importants travaux sont programmés, notamment le remplacement du toit et de l'isolation du club-house, en coordination avec la CUCM, ainsi que la remise en peinture du bâtiment, réalisée avec l'aide des bénévoles de l'ACBM.

Les travaux du bâtiment abritant les aéronefs se poursuivront également. Ils concernent la toiture du hangar mécanique, le bardage sud du grand hangar, les portes de l'atelier mécanique, actuellement bloquées, ainsi que les portes métalliques du grand hangar, qui nécessitent une révision et un graissage.

Et côté loisirs et sorties

Les sorties et activités conviviales occuperont également une place importante en 2026. Tout au long de l'année, l'aéroclub proposera des sorties gourmandes, très appréciées des membres, ainsi qu'une sortie rallye aérien.

L'ACBM participera également aux cafés et petits-déjeuners organisés par le CDASL et la FFA, moments privilégiés d'échanges entre pilotes et passionnés.

Un temps fort est d'ores et déjà programmé : la journée de rassemblement des jeunes pilotes de Saône-et-Loire, qui se tiendra à Montceau les 16 et 17 mai 2026.

Enfin, l'aéroclub organisera sa traditionnelle journée Portes Ouvertes, permettant au public de découvrir ses activités et ses installations.

Différents bilans présentés

À l'issue de l'assemblée générale, plusieurs bilans et informations complémentaires ont été présentés aux membres.

Le Comité régional des aéroclubs de Bourgogne–Franche-Comté a d'abord exposé son rapport annuel, suivi du bilan du **Comité départemental des aéroclubs de Saône-et-Loire**, permettant de situer l'activité de l'ACBM dans le contexte départemental et régional.

Des nouvelles de la **Fédération Française d'Ultraléger Motorisé (FFPLUM)** pour 2026 ont également été communiquées, apportant des précisions sur les orientations nationales et les évolutions réglementaires à venir.

Enfin, des informations ont été partagées concernant **le CRA BFC** pour l'année 2026, offrant une vision d'ensemble des projets et perspectives pour la région Bourgogne–Franche-Comté.

Discours des maires

Pour conclure la séance, Michel Chardeau, maire de Pouilloux, et Alain Philibert, maire de Saint-Vallier, ont chacun pris la parole.

Tous deux ont exprimé leur soutien au club, saluant le travail accompli par les bénévoles, la qualité des formations proposées et le rôle essentiel que joue l'aéroclub dans la promotion de l'aéronautique sur le territoire.

Après l'effort, le réconfort...

Après trois longues heures d'assemblée générale, riches en chiffres, projets, bilans et perspectives, les participants ont enfin pu aborder le moment que beaucoup attendaient avec impatience : le verre de l'amitié.

Une pause bien méritée, accueillie avec autant d'enthousiasme, que si l'on venait d'annoncer l'arrivée d'un nouvel avion dans la flotte !

Nelly Desplanches



Manchead-news.com







Laisser un commentaire

Vous devez être connecté pour publier un commentaire.

[» Se connecter / S'enregistrer](#)

Retrouvez nous aussi sur :





NOUVEAU



NOUVEAU

Niponino.fr

NOUVEAU



NOUVEAU

Niponino.fr

Montceau-news.com © 2022 - Toute reproduction partielle ou totale est interdite
SARL de Presse - SIRET : 49524437800016
[Mentions Légales](#) - [Conditions Générales d'Utilisation](#)
[Régie publicitaire](#) : 06.70.17.21.49